ATTENTION :

Les places sont limitées !

INSCRIPTION SÉJOURS PRINTEMPS 2022

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise propose une offre de séjours variée aux enfants et aux jeunes de 7 à 17 ans durant les vacances d'hiver, de printemps et d'été 2022.

Au cours de l'année, le mode d'inscription aux séjours sera amené à évoluer et à se dérouler de manière dématérialisée, via l'Espace Familles. En effet, les rebondissements sanitaires nécessitent d'adapter notre fonctionnement. Les indications ci-dessous concernent donc uniquement les séjours d'hiver 2022.

Voici les différentes étapes :

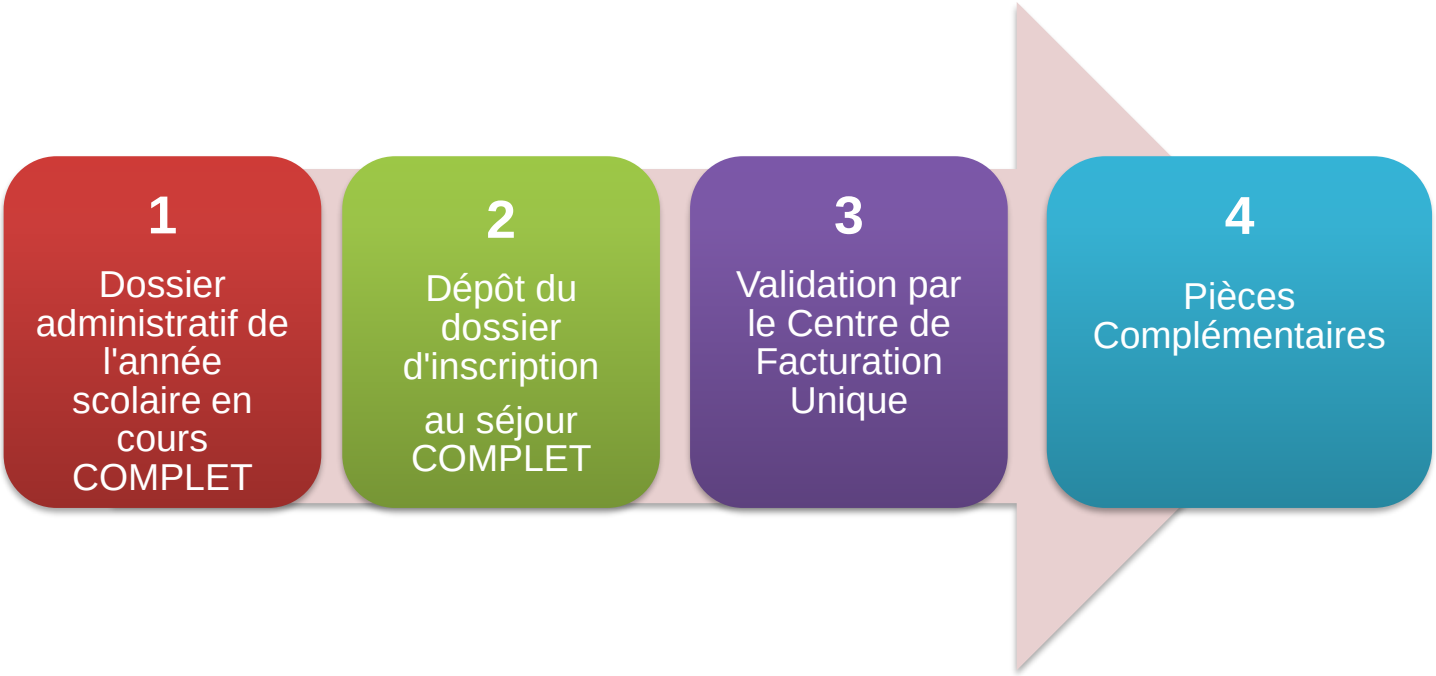

Étape 1

Votre enfant a déjà un dossier administratif pour l'année en cours ? Passez directement à l'étape 2.

Pour effectuer un dossier administratif :

- En ligne, sur https://www.espace-citoyens.net/plainedijonnaise/espace-citoyens/Home/AccueilPublic,
- OU Retrait d'un dossier papier au siège de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise, 12 rue Ampère à GENLIS.

Pièces obligatoires à fournir et mode d'emploi : ICI

Étape 2 :

Dépôt du dossier d'inscription complet du séjour le Samedi 29 janvier 2022 :

- **En présentiel de 09h30 à 11h30 au siège de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise (CCPD) - 12 Rue Ampère à GENLIS.**

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription séjour disponible en ligne sur le site www.plainedijonnaise.fr ou en version papier à retirer au siège de la CCPD,
- Copie de la carte vitale.

Étape 3

En fonction des places disponibles, le Centre de Facturation Unique valide l'inscription et envoie un courriel de confirmation.

Toutes les informations relatives au séjour seront transmises via le projet pédagogique mis en ligne. Une réunion d'informations aura lieu si la situation sanitaire le permet.

Étape 4

Pièces complémentaires à fournir **2 semaines avant les vacances de Printemps 2022** :

- Certificat médical autorisant la pratique d'activités (moins de 6 mois),
- Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) le cas échéant ou en cas de traitement médical,
- Attestation Aide au Temps Libre de la Caisse d'Allocations Familiales (éventuellement).

Renseignements

En cas de besoin, le Pôle Enfance Jeunesse est disponible via le Centre de Facturation Unique :

- Par téléphone au 03.80.37.81.82 (les matins de 8h30 à 12h00),
- Par courriel sur cfu@plainedijonnaise.fr